

INFORMATIONS IMPORTANTES

1° Amélioration du service de dépôt de déchets verts

Actuellement, les jours d'ouverture sont :

- le mercredi après-midi de 14 heures à 17 heures
- le samedi matin de 9 heures à 11 heures 30

Afin d'améliorer ce service, le dépôt sera également ouvert le vendredi après-midi de 14 heures à 17 heures.

Je vous rappelle que seuls les déchets de tonte et la taille des végétaux d'un diamètre inférieur à 10 cm sont acceptés et que vous devez impérativement vous présenter au Secrétariat de la mairie avant chaque dépôt afin de signer le registre.

2° Changement des horaires de l'éclairage public

Suite à l'étude réalisée par le Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEEN), il s'avère qu'il serait intéressant financièrement de modifier les horaires de notre éclairage public.

Par délibération en date du 13 avril 2016, cette modification a été adoptée à l'unanimité et prendra effet courant septembre 2016.

Nouveaux horaires :

- le matin : mise en route à 6 heures au lieu de 5 heures
- le soir : extinction à 23 heures au lieu de minuit

Afin de limiter les nuisances lumineuses, ce changement concernera également l'illumination de l'église (arrêté du 25 janvier 2013 du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie).

Le rond-point de la route du Greux restera allumé toute la nuit pour des raisons de sécurité.

Comptant sur votre compréhension.

Le Maire,

Huguette JUDAS

